



COMMUNIQUE DE PRESSE
14 janvier 2012

SONDAGE CSA exclusif¹ : **72% des Français pour que les accidents de la vie courante soit la Grande cause nationale 2013**

A la veille de la clôture du dépôt des candidatures au label « grande cause nationale 2013 » attribué par le Premier Ministre, le Collectif inter associatif de la Lutte contre les Accidents de la Vie Courante (CLAC) se félicite du soutien massif des Français à sa candidature, ferveur populaire qui vient s'ajouter à la dynamique associative et institutionnelle autour de cette cause.

Le sondage de l'Institut CSA permet en effet de constater que pas moins de 72% des Français sont « favorables à ce que la prévention des accidents domestiques (accidents parfois mortels survenant au domicile : chutes, brûlures, noyades, intoxications, ...) soit la cause choisie pour 2013 ». Mieux : 1 Français sur 4 y est « tout à fait à favorable » ! Cet important soutien se retrouve quel que soit l'âge ou la condition sociale des sondés, même si les jeunes parents (premiers concernés avec les personnes âgées) sont les plus fervents partisans de cette cause (76%).

Comme l'a indiqué le CLAC en novembre, au moment de l'annonce de sa candidature, le label grande cause permettrait de mettre en place une politique nationale d'information et de prévention d'envergure comme pour la sécurité routière, le cancer, les violences faites aux femmes...

Le caractère dramatique des chiffres récurrents des accidents de la vie courante (20 000 décès annuels, 4.5 millions de blessés, 11 millions d'accidents) ne doit en effet pas faire oublier que ces accidents sont évitables ! Une campagne de prévention permettrait d'épargner des vies dès lors que les accidents de la vie courante constituent la troisième cause de mortalité française mais aussi d'alléger les finances publiques puisque ces accidents sont la première cause d'hospitalisation.

Depuis l'annonce de sa candidature, en novembre, le CLAC se félicite de la dynamique créée autour de cette cause :

- 3 associations ont rejoint le collectif, portant le nombre de ses membres à 52
- Des parlementaires de tous bords, soutenant la candidature, ont interpellé le gouvernement, voire ont déposé, comme Daniel FASQUELLE, une proposition de loi visant à faire des accidents de la vie courante la grande cause nationale de l'année 2013

Le collectif interrassiatif appelle donc le Premier Ministre qui doit se prononcer dans les prochaines semaines à tenir compte de l'important soutien populaire, associatif et institutionnel autour de cette grande cause que constitue la prévention des accidents de la vie courante.

¹ Sondage réalisé les 8 et 9 janvier auprès d'un échantillon national représentatif de 1002 personnes âgées de 18 ans et plus résidant en France, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du répondant), après stratification par région et taille d'agglomération.